



République Française

Mairie de Barraux (38530)

## COMPTE-RENDU DE LA CLIS CONCERNANT LA CARRIERE GRANULATS VICAT DE BARRAUX

Date : jeudi 6 septembre 2018, 14h00.

### Présents :

NOM	ORGANISME	E.mail
ENGRAND Christophe	Mairie de Barraux	<a href="mailto:accueilmairie@mairie-barraux.fr">accueilmairie@mairie-barraux.fr</a>
MARZOCCA Pierre	ASS de Sauvegarde du Fort	<a href="mailto:Pierre.marzocca@sfr.fr">Pierre.marzocca@sfr.fr</a>
Monique FAYET	Le Torcol Ensablé	
Anne DAMAMME	Grain de sable	<a href="mailto:Anne.damamme@wanadoo.fr">Anne.damamme@wanadoo.fr</a>
Rémi FONTERS	LPO Isère	
Catherine GIRAUD		
<del>Tiziana VINCI</del>	<del>Habitante de la Gâche</del>	<del><a href="mailto:ftvinci@orange.fr">ftvinci@orange.fr</a></del>
Denis MONNET	Compagnons de la marche	<a href="mailto:denismonnet@orange.fr">denismonnet@orange.fr</a>
Christian PELLOUX	Habitant de la Gâche	<a href="mailto:christianpelloux@orange.fr">christianpelloux@orange.fr</a>
Gilles DELLA ROSA	DREAL	<a href="mailto:Gilles.della-rosa@developpement-durable.gouv.fr">Gilles.della-rosa@developpement-durable.gouv.fr</a>
Jean-Michel CICERON	Chambre d'Agriculture	<a href="mailto:Jeanmichel.ciceron@isere.chambagri.fr">Jeanmichel.ciceron@isere.chambagri.fr</a>
Jean-Luc MARTIN	Granulats VICAT	<a href="mailto:Jean-luc.martin@vicat.fr">Jean-luc.martin@vicat.fr</a>
Thomas COBESSI		<a href="mailto:Thomas.cobessi@vicat.fr">Thomas.cobessi@vicat.fr</a>
Thierry FERNANDEZ		<a href="mailto:T.fernandez@vicat.fr">T.fernandez@vicat.fr</a>
Stéphanie SUSGIN		<a href="mailto:dgs@mairie-barraux.fr">dgs@mairie-barraux.fr</a>

### Membres excusés :

NOM	ORGANISME	CONTACT
Tiziana VINCI	Habitante de la Gâche	<a href="mailto:ftvinci@orange.fr">ftvinci@orange.fr</a>
Gilles DELLA ROSA	DREAL <i>Ciller</i>	<a href="mailto:Gilles.della-rosa@developpement-durable.gouv.fr">Gilles.della-rosa@developpement-durable.gouv.fr</a>

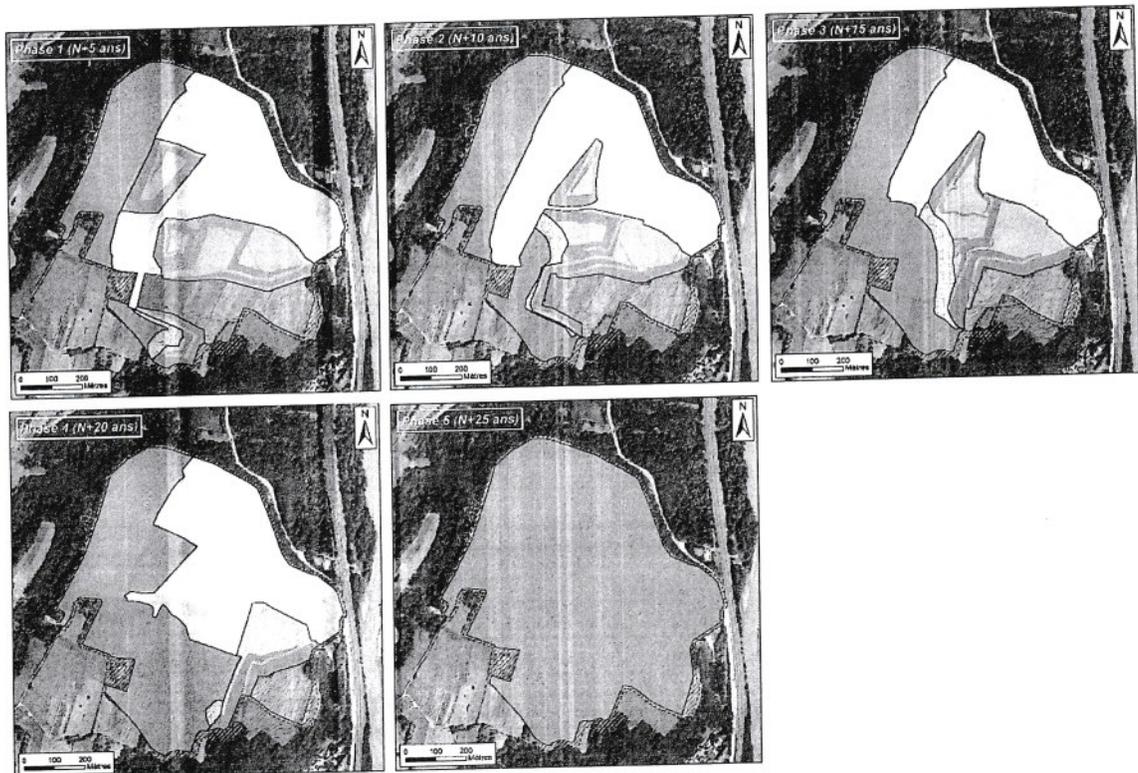
Monsieur le Maire ouvre la commission à 14h en présentant l'ordre du jour suivant :

1. Résultats d'analyses des émissions de poussières ;
2. Procédures d'acceptation des matériaux dits inertes ;
3. Etat d'avancement de l'exploitation de la carrière VICAT ;
4. Devenir du verger conservatoire ;
5. Questions diverses.

La parole est ensuite confiée à Monsieur MARTIN Jean-Luc et ses collaborateurs de la carrière VICAT pour commenter les points annoncés à l'ordre du jour.

### 1. Avancée et poursuite de l'exploitation

Au 06/09/2018, l'avancée de l'exploitation de la carrière respecte le phasage. La carrière est dans la phase 1 (N+5 ans) de l'exploitation.



### 2. Suivis environnementaux

#### a. Suivis des mesures de poussières

Les techniques de mesures et le fonctionnement de la station météo installée sur le site ont été explicitées. Ci-après le bilan des différentes mesures de poussières faites :

En 2016, une campagne de mesures de poussières sédimentables par plaquette a été réalisée en Juillet.

Cette campagne montre que les valeurs obtenues sont bien en-dessous du seuil de 350 mg/m<sup>2</sup>/jour.  
Ci-après le tableau des résultats :

Concentration en poussière en :		mg/ m <sup>2</sup> jour
Valeur seuil :		350
Station n°	Libellé	juillet
1	Mme REY	52,3
2	M. BRECHET	46,2
3	M. DUMEZ	38,5
4	M. MAITRE	37,7
5	Mme LEGUET	53,8
6	Sud-Est du projet (Témoïn)	10,3
7	M. VETIER	23,1
8	Fort Barreaux	/
9	Cimetière	24,6
10	M. TRUCHON	19,2
11	M. ROJON	61,5
12	SO du projet (Témoïn)	/
13	N. du projet (Témoïn)	85,4
14	Mme LEBARON	/
15	Mme NAVIZET	/
	<b>Moyenne</b>	<b>41,2</b>

En 2017, une campagne de mesures de poussières sédimentables par jauges OWEN a été réalisée en Juin conformément à l'AM du 30 septembre 2016 applicable au 1er janvier 2018.  
 Cette campagne montre que les valeurs obtenues sont bien en-dessous du seuil de 500 mg/m<sup>2</sup>/jour.  
 Ci-après le tableau des résultats :

**Tableau 2.** Retombées de poussières en mg/m<sup>2</sup>/j mesurées dans les collecteurs de précipitations exposés autour de la carrière de Barraux pendant 28 jours, entre le 30 mai et le 27 juin 2017

	Station 1 Ateliers du Granier	Station 2 La Gâche	Station 3 Carrière	Station 4 Station de pompage	Station 5 AND	Station 6 Société CEMAP
Concentration en poussières (mg/m <sup>2</sup> /j)	107	81	149	113	353	261
	<b>Valeur de référence (mg/m<sup>2</sup>/j)</b>					
Valeur limite	500					

Sur la même période, une campagne de mesures de poussières en suspension (PM10 et PM2,5) a été faite conformément à AP du 07/07/2016.

Les résultats de ces mesures sont tous inférieurs aux seuils de 50 µg/m<sup>3</sup> pour les PM10 et 25 µg/m<sup>3</sup> pour les PM2,5.

Ces seuils sont les seuils européens de la directive européenne 2008/50/CE.

Ci-après le tableau des résultats :

**Tableau 4.** Poussières en suspension PM10 ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) mesurées au moyen des e-PM exposés dans l'environnement de la carrière de Barraux pendant 28 jours, entre le 30 mai et le 27 juin 2017

PM10 ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	Station 1 Ateliers du Granier	Station 2 La Gâche	Station 3 Carrière	Station 4 Station de pompage	Station 5 AND	Station 6 Société CEMAP
Concentrations moyennes	14,3	16,5	17,5	17,3	27,7	9,2
Minimum	9,6	9,8	8,8	10,5	11,8	5,5
Maximum	33,3	24,9	27,6	34,0	43,4	15,4
<b>Valeur de gestion (Donner à titre indicatif)</b>						
Valeur limite (moyenne journalière)	50					
Seuil d'alerte (moyenne journalière)	80					

**Tableau 3.** Poussières en suspension PM2.5 ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) mesurées au moyen des e-PM exposés dans l'environnement de la carrière de Barraux pendant 28 jours, entre le 30 mai et le 27 juin 2017

PM2,5 ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ )	Station 1 Ateliers du Granier	Station 2 La Gâche	Station 3 Carrière	Station 4 Station de pompage	Station 5 AND	Station 6 Société CEMAP
Concentrations moyennes	13,2	15,5	16,0	16,0	21,9	8,6
Minimum	8,8	9,2	8,0	9,7	9,3	5,1
Maximum	30,7	23,2	25,2	31,0	34,0	14,3
<b>Valeur de gestion (Donner à titre indicatif)</b>						
Objectif de qualité (moyenne annuelle)	10					
Valeur limite (moyenne annuelle)	25					

En 2018, la carrière de Barraux a fait un protocole pour la surveillance des émissions de poussières conformément à l'AM du 30 septembre 2016.

Les mesures de poussières sédimentables sont trimestrielles. Au 06/09/2018, deux campagnes ont été faites, une est en cours et la dernière est prévue pour Décembre 2018.

Les résultats des deux premières campagnes de l'année 2018, présentés ci-dessous, sont inférieurs au seuil de 500  $\text{mg}/\text{m}^2/\text{jour}$ .

Nom du point	Référence KALI'AIR	Perte au feu à 550 °C en % / Matière sèche	Retombées Insolubles (mg/m <sup>2</sup> /j)	Retombées Solubles (mg/m <sup>2</sup> /j)	Retombées Totales (mg/m <sup>2</sup> /j)
BLANC	CKL18/A029/ 1	-	< 0,5	6,28	6,28 < x < 6,78
Point 3	CKL18/A030/ 4	3,1	7,75	30,10	37,85
Point 4	CKL18/A029/ 2	3,4	29,96	82,80	112,76
Point 5	CKL18/A029/ 3	2,7	35,72	19,64	55,36
Point 6	CKL18/A029/ 4	2,1	61,84	36,66	95,50
Point 7 – Témoin	CKL18/A029/ 5	3,2	18,20	59,55	77,75
Point 8	CKL18/A029/ 6	2,8	5,22	11,71	16,93

*Trimestre 1 : 22/02/2018 au 22/03/2018*

 KALI'AIR	<b>SYNTHESE DES RESULTATS</b>	Code : FE 11 65 Version 02 Date : 19-06-2018
---	-------------------------------	--

CLIENT	GRANULATS VICAT
Carrière de	Barraux
Affaire n°	CKL18/A029/PRO2

Nom du point	Référence KALI'AIR	Perte au feu à 550 °C en % / Matière sèche	Retombées Insolubles (mg/m <sup>2</sup> /j)	Retombées Solubles (mg/m <sup>2</sup> /j)	Retombées Totales (mg/m <sup>2</sup> /j)
BLANC	CKL18/A029/PRO2/ 1	-	< 0,5	25,00	25,00 < x < 25,50
Pt 4	CKL18/A029/PRO2/ 2	21,2	144,47	90,18	234,65
Pt 5	CKL18/A029/PRO2/ 3	6,5	28,13	84,49	112,62
Pt 6	CKL18/A029/PRO2/ 4	3	21,87	133,46	155,33
Pt 7 – Témoin	CKL18/A029/PRO2/ 5	8,9	87,47	47,53	135,00
Pt 8	CKL18/A029/PRO2/ 6	7	22,51	56,46	78,97
Pt 3	CKL18/A029/PRO2/ 7	5,3	17,12	69,10	86,22

*Trimestre 2 : 24/05/2018 au 20/06/2018*

En conclusion :

- Poussières en suspension (PM)

Les concentrations mesurées sur les stations potentiellement impactées sont supérieures à la valeur du bruit de fond local. Néanmoins, les concentrations en PM autour de la carrière sont inférieures à celles à proximité de l'autoroute. La comparaison des concentrations en PM10 mesurés à Barraux et par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes Est Grenoblois/Grésivaudan montre que le bruit de fond mesuré à Barraux serait le reflet d'influences d'émissions globales plutôt que locales.

Enfin, les mesures ne permettent pas de mettre en évidence un impact de la carrière sur les concentrations de poussières en suspension compte tenu du contexte local (influence de l'autoroute).

- Poussières sédimentables

L'ensemble des mesures de poussières sédimentables autour de la carrière révèle un niveau d'empoussièrement caractéristique de zones d'empoussièrement faibles et inférieur à celui relevé sur les stations définissant le bruit de fond local.

Les niveaux mesurés autour et sur la carrière sont de facto inférieurs à la concentration annuelle mentionnée dans l'arrêté du 30 septembre 2016

L'activité de la carrière ne se démarque pas du bruit de fond local.

### **b. Suivi des tests de lixiviation**

Les exigences de l'AP sur l'accueil de matériaux inertes ont été rappelées. A ce titre, tous les matériaux acceptés respectent les seuils d'admission.

La procédure d'acceptation des déchets inertes a été présentée avec des exemples concrets du fonctionnement (BSD, procédure interne, rapport d'analyse du laboratoire, extrait du registre inerte). Les documents cités ci-dessus sont à disposition de la DREAL et régulièrement contrôlés (inspection DREAL et audit externe annuel transmis à la DREAL).

### **c. Suivis faunes / flores**

Les deux suivis faunistiques 2016 et 2017 réalisés par ARTHROPOLOGIA ont été présentés ainsi que le rapport de la LPO Isère 2016/2017.

Le bilan des premiers suivis LPO Isère est présenté ci-dessous :

- 62 espèces d'oiseaux dont 12 patrimoniales
- 3 espèces d'amphibiens dont 1 patrimoniale
- 3 espèces de reptiles
- 5 espèces de mammifères terrestres
- 21 espèces de chauves-souris dont 13 patrimoniales
- 16 espèces d'odonates sur les 17 connues au total sur le site.
- 36 espèces de papillons rhopalocères sur les 43 espèces au total connues sur le site.

La synthèse des observations 2016 et 2017 d'ARTHROPOLOGIA est présentée ci-dessous :

- 271 individus d'abeilles sauvages et 21 genres.
- 41 espèces de Rhopalocères identifiées sur le site en 2016-2017.
- 16 espèces d'odonates identifiées en 2017, soit 18 espèces au total sur le site en 2016-2017.

### **3. Verger conservatoire**

Planté en 2017 et 2018 par la carrière de Barraux, le verger compte environ 90 espèces d'arbres fruitiers.

Une fois le dossier d'abandon partiel validé, les habitants de la commune de Barraux pourront jouir du lieu et des fruits issus des arbres.

Des panneaux explicatifs seront posés au pied de chaque arbre et à l'entrée du verger.

La question a été posée quant au devenir du verger : outil pédagogique aux scolaires, lieu de balade, etc.

Quoi qu'il en soit, la carrière entretiendra le verger conformément à l'AP de Juillet 2016.

